

Unis dans la diversité : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel
Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.

Grèce

1. Drapeau

- Créé en 1822 et adopté en 1978

Les Grecs nomment leur drapeau national *galanolefki*, qui signifie la «bleue-et-blanche». Il est composé de neuf bandes horizontales blanches et bleues et d'une croix blanche sur fond bleu, dans un carré en haut à gauche. Le



bleu représente le ciel et la mer et le blanc la pureté, symbole de la lutte d'indépendance. La croix témoigne de la tradition chrétienne orthodoxe de la Grèce. Les neufs bandes représentent les neufs syllabes de la devise des guerres de libération de 1821 (« liberté ou mort »), issue des mouvements révolutionnaires des Chrétiens orthodoxes face à la domination des Ottomans.

Les couleurs du drapeau national ont peu évolué depuis 1822, date à laquelle l'Assemblée nationale décrète, deux ans après l'indépendance face à l'Empire ottoman, que le nouvel emblème sera composé d'une croix blanche sur fond bleu. Établi en 1828, le drapeau aux neuf bandes bleues est réservé à l'utilisation à l'étranger jusqu'en 1970, coexistant avec le drapeau bleu à croix blanche utilisé uniquement en Grèce.

La proclamation de l'État grec est scellée par les représentants britanniques, français et russes lors de la conférence de Londres en 1830, et autorisée par la Prusse et l'Autriche. Néanmoins, la France et la Russie conservent une certaine influence sur le nouvel État et imposent à la jeune république le roi bavarois Othon I, remplacé en 1863 par George I qui régnera jusqu'en 1913. Lors du règne d'Othon I, le ton de bleu du drapeau était coordonné à celui des armoiries bavaroises de Wittelsbach. Avant l'abolition définitive de la monarchie en 1974, le drapeau s'ornait parfois d'une couronne.

Entre 1967 et 1974, pendant la « dictature des colonels », la junte militaire utilise un bleu beaucoup plus foncé. Suite au rétablissement de la république parlementaire en 1975, la bannière, toujours en usage aujourd'hui, est instituée en 1978.

Afin de rendre hommage à la Grèce antique, le drapeau est traditionnellement hissé avec celui du pays d'accueil des prochains Jeux Olympiques, lors de la cérémonie de clôture. C'est ainsi qu'aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000, deux drapeaux grecs furent hissés côte à côte pour annoncer les Jeux d'Athènes en 2004.

2. Hymne

- *Ύμνος εις την Ελευθερίαν*
(Hymne à la liberté)
- Écrit par Dionýsios Solomós
et composé par Nikólaos Mántzaros
- Créé en 1823 et adopté en 1865

Avec 158 strophes et 576 vers, l'« Hymne à la liberté » de Dionýsios Solomós est le plus long au monde. Il est rédigé en 1823 puis associé plus tard à la composition de Nikolaos Mántzaros. Seules les quatre premières strophes sont décrétées comme hymne national en 1865, quelques années après la mort de Solomós.

Ύμνος εις την Ελευθερίαν

• Σε γνωρίζω από την κόψη,
• Του σπαθιού την τρομερή,
• Σε γνωρίζω από την όψη,
• Που με βια μετράει τη γη.
• Απ' τα κόκαλα βγαλμένη,
• των Ελλήνων τα ιερά,
• Και σαν πρώτα ανδρειωμένη,
• Χαίρε, ω χαίρε Ελευθεριά.

Hymne à la liberté

Je te reconnais au tranchant
de ton glaive redoutable ;
Je te reconnais à ce regard rapide
Dont tu mesures la terre.
Sortie des ossements
Sacrés des Hellènes,
Et forte de ton antique énergie,
Je te salue, je te salue, ô Liberté !

Le poème est riche en images et en métaphores, telles « le lion d'Espagne », « le léopard anglais » ou encore « l'aigle d'Italie ». Il rappelle une multitude d'événements historiques, sans nécessairement en respecter l'ordre chronologique. Témoin d'une époque historique mouvementée, Solomós remet en question dans son poème les actes des puissants, lesquels étaient avant tout enclins à préserver leurs privilèges. Ainsi, l'hymne reflète les événements de la révolution grecque de 1821 contre l'Empire Ottoman.

Née sur l'île ionienne de Zante, alors sous contrôle britannique, la langue maternelle de Solomós est le grec démotique, s'opposant à la langue grecque hiératique alors parlée par le gouvernement, les religieux et l'ensemble de la noblesse administrative. Le poète considère la langue populaire (*demotika*) comme représentative de la nation et rédige ses poèmes sous cette forme. Son œuvre ne se limite pas à l'« Hymne à la liberté ». Il fonde également « l'école de l'Heptanèse » d'où il impose, malgré de nombreuses résistances, le démotique à toute la Grèce contribuant ainsi à l'unité nationale.

Les vers quasi musicaux de ce poème sont mis en valeur par la mélodie de Mantzaros. Ce compositeur, grand admirateur de l'œuvre de Solomos, rencontre le poète en 1827, alors qu'il s'installait à Corfou, ville ionienne devenue le refuge des intellectuels grecs. Nombre de ses confrères européens en admirent également la poésie. Goethe, Manzoni ou encore Victor Hugo vantent les qualités rythmiques et harmoniques de cet « Hymne à la liberté ». Mántzaros, formé notamment au conservatoire de Naples, reste lié au style musical italien et compose la mélodie en 1844. Il en compose six versions, avant que la troisième, d'allure militaire au rythme entraînant et léger, ne soit choisie pour la version officielle.

Utilisé pour la première fois en 1845 lors de réunions populaires à Athènes, ce chant devient ainsi patriotique. Georges I apprécie la mélodie et la proclame hymne national de la Grèce en 1864. Un décret de 1865 l'institue officiellement.

Depuis 1966, cet hymne est également entonné par la population grecque de la République de Chypre. De nos jours, celui-ci n'est pas seulement utilisé lors d'occasions festives grecques, mais l'est aussi lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques, ceci afin de rendre hommage à la Grèce antique, lieu de naissance des Jeux.

